

« Un terrain d'aventures n'est pas un simple dispositif d'animation estivale, c'est un espace démocratique à hauteur d'enfant »

TRIBUNE – Collectif

Publié le 24 juillet 2026

Face au déclin du temps passé par les enfants dans les espaces publics, un collectif de responsables politiques, de chercheurs et de représentants du monde associatif souligne, dans une tribune au « Monde », le rôle majeur des espaces de jeu libre comme lieux d'apprentissage du vivre-ensemble.

Depuis de nombreuses années, on constate un déclin important de la présence des enfants dans l'espace public, comme en attestent de nombreuses études. Or, la diminution du temps passé à l'extérieur par les enfants a des conséquences significatives sur leur santé et leur développement. Et les bénéfices de l'activité en plein air pour les enfants sont documentés, de la réduction de l'anxiété à l'amélioration de la concentration, en passant par le développement émotionnel.

Lorsque les enfants se trouvent dans des espaces publics traditionnels pensés paresseusement par les adultes, on leur demande d'être sages, de ne pas faire trop de bruit, de ne pas grimper aux arbres, de ne pas jouer avec la terre et les branches. A force de sécuriser, de réglementer et de vouloir occuper chaque minute de leur temps, nous oublions une évidence : les enfants ont besoin de sortir en autonomie, ils ont besoin de liberté, de risque mesuré et de collectif pour grandir ensemble. Les terrains d'aventures portent précisément cette ambition.

Nés des pédagogies actives et défendus depuis des décennies par les mouvements d'éducation populaire, ces espaces de construction et de jeux libre, souvent implantés dans les quartiers populaires des villes, sont des lieux où les enfants peuvent, tout près de chez eux, construire des cabanes, manipuler des outils, jouer librement, inventer leurs règles, faire et défaire.

Les associations et collectivités organisatrices des terrains d'aventures les accueillent tels qu'ils et elles sont, sans inscription obligatoire, sans sélection sociale, sans obligation de performance ni de consommation. Aujourd'hui près de 100 terrains d'aventures en France animés par les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa), des centres sociaux, des associations locales, de quartier et quelques collectivités.

Ces lieux reposent sur quelques principes simples mais profondément politiques et éducatifs : l'accueil inconditionnel, la gratuité, l'activité libre, la confiance accordée aux enfants et la présence d'animateurs et animatrices qui les accompagnent dans une posture éducative réfléchie, équilibrant en permanence besoin de sécurité et accession à l'autonomie, afin qu'ils puissent prendre des risques sans se mettre en danger.

Prendre soin d'un lieu commun.

Contrairement à certaines idées reçues, les terrains d'aventures ne sont pas des zones d'abandon. Ils sont encadrés par des équipes formées, attentives, qui savent que la sécurité ne consiste pas à supprimer tout risque mais à permettre aux enfants d'apprendre à les évaluer. Le danger pour les

enfants aujourd'hui n'est pas seulement la chute ou l'égratignure ; c'est aussi l'ennui, l'isolement, l'hypercontrôle et la disparition progressive des espaces d'exploration de leur liberté.

A l'heure où les inégalités sociales explosent, où les familles peinent à financer les loisirs d'été, où la santé mentale des jeunes inquiète, ces espaces apparaissent plus que jamais nécessaires. Car un terrain d'aventures n'est pas un simple dispositif d'animation estivale. C'est un espace démocratique à hauteur d'enfant, où les enfants apprennent à faire ensemble pour vivre ensemble et se préparent ainsi à la démocratie. On y apprend à coopérer, à négocier, à prendre soin d'un lieu commun. On y découvre ses capacités concrètes. On y vit des expériences que peu d'espaces institutionnels autorisent encore : grimper, construire avec du bois récupéré, utiliser de vrais outils, prendre des initiatives, se tromper, recommencer, jouer librement.

Dans plus de 90 communes en France, ces initiatives existent déjà, souvent portées par des associations avec le concours des collectivités, par l'engagement d'animateurs et animatrices, d'associations, de parents et d'habitants. Mais les terrains sont trop souvent précaires : une précarité dans la prise en charge financière, une précarité par une implantation temporaire et un fonctionnement souvent cantonné sur quelques semaines.

Les terrains d'aventures doivent être reconnus comme un véritable service d'éducation populaire et pérennisés. Il est donc nécessaire de réfléchir collectivement aux financements de ces espaces : collectivités, Etat, Caisse d'allocations familiales, bailleurs sociaux. C'est déjà le cas dans plusieurs villes, mais il est nécessaire de sécuriser ces financements et de le permettre sur tout le territoire national.

Faire confiance aux enfants est un choix de société. Cet été, donnons de l'espace au jeu libre, à l'imaginaire et à l'expérimentation. Ouvrons davantage de terrains d'aventures. Défendons ces lieux rares où les enfants peuvent encore jouer, transformer quelques planches, des outils et un terrain vague en monde commun. Une société qui laisse une place à l'aventure pour ses enfants est une société qui croit encore en leur capacité d'agir et qui prépare son avenir.

Les signataires :

1. **Johanna Rolland** - Maire de Nantes (PS)
2. **Stéphanie Leger** - Éluë à la Ville de Lyon, chargée de l'Éducation et des droits des enfants et Présidente du Réseau français des villes éducatrices (PS)
3. **Charlotte Brun** - Éluë à la Ville de Lille, chargée de la Coordination des quartiers, Ville apprenante, Ville à hauteur d'enfants, Familles, Ville récréative (PS)
4. **Fanny Dombre Coste** - Députée de l'Hérault (PS)
5. **Dorothée Bologne** - Présidente des CEMEA France
6. **Tarik Touhria** - Président national de la Fédération des centres sociaux
7. **Philippe Meirieu** - Professeur des universités, émérite en sciences de l'éducation
8. **Gilles Raveneau** - Professeur des universités en anthropologie, Université Lumière Lyon 2
9. **Clément Rivière** - Maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille
10. **Baptiste Besse Patin** - Chercheur en sciences de l'éducation, Université Paris 13
11. **Aurélien Ramos** - Maître de conférences en urbanisme, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12. **Étienne Guillaud** - Maître de conférences en sociologie, Université d'Angers
13. **Nadja Monnet** - Anthropologue et ethnographe de l'urbain au CNRS et à l'ENSA Marseille
14. **Edith James** - Éluë à la Ville de Nantes, en charge de l'Éducation et des droits des enfants (PS)
15. **Romain Boutholeau** - Élu à la Ville de Nantes, en charge de la Politique de la ville, de la vie associative, de l'engagement et de l'éducation populaire (PS)
16. **Cassandra Chaluleau** - Éluë à la Ville de Nantes, en charge des mobilités, du plan piéton et de la ville à hauteur d'enfants (PS)
17. **Florence Herouin Leautey** - Députée de Seine-Maritime (PS)
18. **Jérémie Iordanoff** - Député de l'Isère (Les Écologistes)
19. **Carlos Martens Bilongo** - Député du Val-d'Oise (LFI)
20. **Joëlle Sicamois** - Directrice de la Fondation pour l'Enfance